



# BRUXELLES PATRIMOINES

Avril 2017 | N° 22

Dossier **ART NOUVEAU**

Varia **LA PROPRIÉTÉ LE FÉBURE**  
**REMIGIO CANTAGALLINA**

# BRUXELLES PATRIMOINES

Avril 2017 | N° 22

Dossier ART NOUVEAU

Varia LA PROPRIÉTÉ LE FÈBRE  
REMIGIO CANTAGALLINA

# UN PROJET OUBLIÉ

## MONUMENT D'HOMMAGE À PAUL HANKAR PAR PAUL HAMESSE

**CHRISTIAN SPAPENS**

ARCHITECTE-URBANISTE, DIRECTEUR DE L'ASBL CIDEP  
(CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'ÉTUDE DU PATRIMOINE)



à mon cher Gustave Heux  
Paul Hamesse  
arch. le 12 août 1902

Paul Hamesse, *Monument Paul Hankar*,  
tirage argentique sur papier Velox, rehauts  
à l'or et lavis d'encre de Chine, août 1902.  
21,6 x 16,8 cm sur carton de montage  
30 x 23,9 cm (© CIDEP).

Le 17 janvier 1901, Paul Hankar, né en décembre 1859, meurt prématurément à 40 ans à peine. L'intense émotion<sup>1</sup> que provoque ce décès suscite rapidement l'idée d'ériger un monument commémoratif en son honneur. Un *Comité pour l'érection d'un monument funéraire*<sup>2</sup> au regretté Paul Hankar est constitué dès la fin mars 1901. Ce comité bénéficie de l'appui des autorités saint-gilloises<sup>3</sup> et réunit les élèves<sup>4</sup> et collaborateurs du maître: Léon Sneyers (secrétaire du Comité), Paul Hamesse, Émile Van Nooten, Paul Comblen, mais aussi différents artistes ou confrères tels Fernand Khnopff, Victor Horta, Adolphe Crespin, Omer Dierickx, Léon Govaerts, Isidore De Rudder ou encore des hommes politiques locaux: le bourgmestre Maurice Van Meenen et l'échevin des Beaux-Arts Louis Morichar, ainsi que différents amis personnels dont l'archéologue Jean Poils.

En accord avec les autorités de Saint-Gilles, l'emplacement du monument commémoratif est défini dès le mois d'août 1901: il sera érigé à l'angle de la chaussée de Charleroi et de la rue Defacqz. Un concours architectural, présentant la particularité d'avoir un jury composé des différents concurrents, est organisé en mars 1902. Paul Hamesse soumet un projet dont il ne semble guère subsister de traces<sup>5</sup>, hormis la présente photographie, et remporte le concours.

Le dessin de ce projet, daté de juillet 1902, juxtapose élévations principale et latérale, isolément de tout contexte urbain. Vraisemblablement photographié par Paul Hamesse lui-même, il a en tout cas été reproduit par une technique domestique artisanale largement utilisée par les amateurs, dont les architectes, qui souhaitaient disposer rapidement du tirage d'un négatif. Le tirage sur papier Velox<sup>6</sup> permettait, en effet, de se passer d'un laboratoire photographique et de ses divers bains.

Les architectes adoptent, dès l'origine, la photographie pour offrir des reproductions de leurs projets à des personnalités ou confrères. Alors que, jusque dans les années 1860, le medium lui-même suffit à marquer la valeur de cette attention<sup>7</sup>, la démocratisation de la photographie et le souci d'honorer le destinataire incitent les architectes à compléter le tirage par une intervention artistique personnelle. Ici, Paul Hamesse appliqua de délicats rehauts d'or sur différents détails du monument en même temps qu'il souligna d'un lavis d'encre de Chine les éléments sculptés, faisant du document offert une œuvre unique.

Comme l'indique l'amical envoi sur le carton de montage, c'est le poète et conférencier Gaston Heux (1879-1951) qui reçut, en août 1902, ce document, intéressant témoignage d'un projet de monument commémoratif associant deux figures marquantes de l'Art nouveau géométrique bruxellois.

Le projet de monument s'apparente à un portique conçu dans le pur style de la Sécession viennoise, tant sur le plan constructif que décoratif. Deux registres composent le mémorial lui-même: au rez et au centre de deux tablettes portant quelques lignes de texte, se dresse une sculpture, qui aurait dû être réalisée par Isidore De Rudder, représentant une jeune fille éplorée soutenant un portrait de profil de Hankar. Ce dernier est identifié

par l'inscription (à la date curieusement erronée) *Paul Hankar Architecte 1860-1901*. Le registre supérieur abrite une allégorie féminine de la construction tenant dans sa main un plan d'église, évoquant sans doute l'étude que menait Hankar pour la reconstruction de l'église Saint-Nicolas (Bruxelles) au moment où la maladie l'emporta. À l'arrière-plan de cette jeune femme assise, on distingue des ruines qui rappellent combien Paul Hankar était apprécié comme archéologue<sup>8</sup>. Cette composition devait vraisemblablement être peinte, puisqu'il était prévu que Fernand Khnopff la réalise. Derniers éléments de symbolique décorative, équerre et compas dont la disposition évoque davantage le métier d'architecte que l'appartenance maçonnique<sup>9</sup> sont présentés de part et d'autre du linteau.

Las, si la souscription ouverte fut un succès<sup>10</sup> (4.500 francs récoltés), si les pouvoirs publics avaient accepté de cofinancer la réalisation (4.000 francs pour l'État et 1.500 francs pour la commune), si Paul Hamesse avait bien adapté son projet, essentiellement quant à la partie centrale, la Commission royale des Monuments émit cependant un avis défavorable et exprima sa préférence pour l'apposition d'une plaque sur la façade de la maison personnelle de Paul Hankar, solution adoptée en 1909<sup>11</sup>.

Le projet de Paul Hamesse pour un monument commémorant Paul Hankar rejoignit ainsi la longue théorie des utopies architecturales...

## NOTES

1. Ancien de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, Hamesse se perfectionnait alors auprès de Paul Hankar. Lors des funérailles du maître, il prononce un vibrant hommage qui, fut-il de circonstance, n'en exprime pas moins une sincère et reconnaissante admiration: «...tu nous as dit qu'en art comme en tout il fallait suivre l'évolution; que l'architecte devait être

de son siècle et non pas l'ombre ou le reflet des autres: que piétiner sur place c'était reculer; qu'il n'y avait pas d'art là où il n'y a pas de personnalité, enfin qu'on devait construire logiquement par rapport aux matériaux employés, logiquement par rapport au climat du pays.», in *L'Émulation*, 1901, col. 6 à 8.

2. En réalité, l'idée de ce monument dit *funéraire* n'est pas de marquer l'emplacement de la sépulture mais bien *d'édifier ce souvenir à l'un des carrefours de la commune de Saint-Gilles*.
3. Hankar résidait à Saint-Gilles dans la maison qu'il s'était construite en 1893 rue Defacqz 71.
4. Selon l'acception de l'époque *élève au sein d'un atelier* est à comprendre comme *stagiaire, voire collaborateur*.
5. Les Archives d'Architecture Moderne conservent un album photographique composé par Paul Hamesse et reprenant nombre de ses projets et réalisations, dont le projet définitif du monument à Hankar (1903), reproduit par LOYER, F., *Paul Hankar, la naissance de l'Art nouveau*, AAM, Bruxelles, 1986, p. 224.
6. Mis au point en 1893 par Léo Baekeland et appelé aussi *papier gaslight*, il ne nécessitait qu'une brève exposition à quelque trente centimètres d'une lampe au gaz (ou d'une ampoule incandescente). Le format des épreuves, tirées par contact, est, bien sûr, celui des négatifs.
7. Dans les années 1850, un tirage de la photographie d'un dessin coûtait bien davantage que, par exemple, une reproduction lithographique.
8. Hankar était membre, depuis 1891, de la Société d'Archéologie de Bruxelles.
9. Hankar fut initié en mai 1897 aux *Vrais amis de l'union et du progrès réunis* du Grand Orient de Belgique.
10. Cette information et les suivantes sont reprises de LOYER, F., *op. cit.*, p. 225.
11. Ni le Ministère ni la commune ne contribuèrent financièrement à ce modeste souvenir qui n'épuisa du reste pas le montant de la souscription dont le reliquat fut utilisé pour la création d'un concours triennal d'architecture réservé aux élèves de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Murielle Lesecque,  
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes  
et Brigitte Vander Bruggen.

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Lesecque

### AUTEURS / COLLABORATION

#### RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Anne-Lise  
Alleaume, Françoise Aubry, Caroline  
Berckmans, Olivier Berckmans, Guy  
Conde-Reis, Stéphane Demeter, Denis  
Derycke, Paula Dumont, Isabelle  
Leroy, Marc Meganck, Christophe  
Mouzelard, Muriel Muret, Isabelle  
Pauthier, Michel Provost, Christian  
Spapens, Brigitte Vander Bruggen,  
Linda Van Santvoort, Tom Verhofstadt,  
Wivine Wailliez, Benjamin Zurstrassen.

### TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

### RELECTURE

Martine Maillard et le  
comité de rédaction.

### GRAPHISME

La Page sprl

### CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

### IMPRESSION

IPM printing

### DIFFUSION ET GESTION

#### DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte  
Vander Bruggen.  
bpeb@sprb.irisnet.be

### REMERCIEMENTS

Mathilde Bell Andrade, Michel Gilbert,  
Michel Huynh, Robrecht Janssen,  
Tom Verhofstadt, Soetkin Vervust.

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Wajnne, Directrice générale de  
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine de  
la Région de Bruxelles-Capitale,  
CCN – rue du Progrès 80,  
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout  
droit de reproduction, traduction  
et adaptation réservé.

### CONTACT

Direction des Monuments et  
Sites - Cellule Sensibilisation  
CCN – rue du Progrès 80,  
1035 Bruxelles.  
<http://www.monument.irisnet.be>  
[aatl.monuments@sprb.irisnet.be](mailto:aatl.monuments@sprb.irisnet.be)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de la  
Direction des Monuments et des Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AML – Archives et Musée  
de la Littérature  
APEB – Association pour l'Étude du Bâti  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CDBDU – Centre de documentation  
Bruxelles Développement urbain  
CIDEP – Centre d'Information, de  
Documentation et d'Étude du Patrimoine  
FRB – Fondation Roi Baudouin  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor  
het Kunstpatrimonium / Institut  
royal du Patrimoine artistique  
MRAH – Musées royaux  
d'Art et d'Histoire  
MRBAB – Musées royaux des  
Beaux-Arts de Belgique  
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles  
SPRB – Service public  
régional de Bruxelles  
ULB – Université libre de Bruxelles  
VUB – Vrije Universiteit Brussel

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/008

*Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de  
titel «Erfgoed Brussel».*

## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes

002 - Juin 2012  
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire

005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez

Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins

010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014  
Lieux de culte

014 - Avril 2015  
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine

## Derniers numéros



018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux



019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles



021 - Décembre 2016  
Victor Besme

